



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 15 octobre 2020

Délibération n°62-2020 : Renouvellement partiel des membres du conseil documentaire représentant les enseignants-chercheurs et enseignants.

LES MEMBRES DES COLLÈGES A ET B DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 714-1, L. 714-2, L. 719-5 et D 714-28 et suivants ;

Vu les statuts modifiés de l'université de Bretagne-Sud adoptés le 25 juin 1999 ;

Vu la délibération en date du 26 décembre 1995 du conseil d'université créant le service commun de documentation ;

Vu les statuts du SCD approuvés en conseil d'administration le 14 octobre 2016 ;

Vu la délibération n°37-2017 du conseil d'administration du 19 mai 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuvent la liste suivante des cinq enseignants-chercheurs et enseignants proposés par les trois composantes concernées permettant le renouvellement partiel des membres du conseil documentaire au titre des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs de l'université :

- Domaine DSEG (renouvellement titulaire et suppléant) :
Agnès LECOMPTE, titulaire – Éric PECHILLON, suppléant
- Domaine LLSHS (renouvellement titulaire et suppléant) :
Daniel ATTALA, titulaire – Florence LHOTE, suppléant
- Domaine SSI (renouvellement suppléant) :
Noël CHALLAMEL, suppléant

Membres en exercice : 12
Membres présents : 9
Membres représentés : 3

Suffrages exprimés : 12

- Pour : 9
- Contre : 0

Abstentions : 3

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : -